



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12.10.2015 au 15.02.2016



Construction d'un mur en enrochement bétonné au "Boiron" - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Premand & Udressy SA, pour le montant de CHF 15'857.25 TTC.

Entretien torrent de la Tille - Travaux d'entretien - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux de gré à gré au service forestier pour le montant de CHF 92'457.20 HT.

Après déduction de la vente de bois par le service forestier, le montant net à payer par la commune sera de CHF 49'103.78 TTC, déduction de la subvention cantonale non comprise (50 %).

Collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, extension "Les Neys"

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Renevier à Morgins, pour le montant de CHF 30'830.00 TTC.

Collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, extension "Torrencey"

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Alain Moret, pour le montant de CHF 34'829.85 TTC.

Mise en place de divers "Moloks" à la Combasse et à Dozon :

Le Conseil municipal décide d'adjuger la réalisation des travaux concernant la mise en place de ces "Moloks" à l'entreprise Michaud & Mariaux SA pour respectivement les montants de CHF 28'991.80 TTC (Combasse) et CHF 6'855.30 TTC (Dozon).

Projet Pro-Carraux - Mandat d'urbanisme

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat au bureau le meilleur marché, soit le bureau GRB à Monthey/St-Maurice, pour le montant de CHF 16.000.00 HT.

Captage des sources exploitations agricoles - Subventionnement

Le Conseil municipal accepte d'assumer la participation financière de la subvention cantonale (37 %), ceci jusqu'à ce que le canton retrouve des finances saines, pour les projets de Motteux (Dubosson Guy CHF 9'620.00) et de Champot (Dubosson Joseph-Marie CHF 12'580.00), en plus de la subvention communale qui sera due, soit respectivement CHF 2'405.00 et CHF 3'145.00.

Salle polyvalente de Morgins - Demande de raccordement CEVM réserve de puissance

Le Conseil municipal accepte de payer cette réservation de puissance par un acompte de CHF 50'000.00 sur la taxe de raccordement.



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12.10.2015 au 15.02.2016



Ouverture du bureau de vote à Troistorrents - Proposition nouvel horaire

En raison du changement des horaires des messes, le Conseil municipal accepte la modification d'horaire à partir du 1er janvier 2016, soit l'ouverture du bureau de vote à Troistorrents de 09h30 à 10h30.

Remplacement de la conduite d'eau potable au futur giratoire de la Tine - Adjudication travaux d'appareillage

Le Conseil municipal décide de remplacer la conduite d'eau potable dans le cadre des travaux du giratoire de la Tine et d'adjuger les travaux de remplacement de cette conduite à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de CHF 39'514.20 TTC.

Remise en état de la Vièze de Morgins suite aux intempéries de mai 2015

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le prix de CHF 69'883.25 TTC pour la remise en état de la Vièze à Morgins vers le départ des remontées mécaniques de la Foilleuse.

Equipement touristique Morgins - Installation d'un Wifi

Le Conseil municipal accepte l'offre de Teledis SA pour le prix de CHF 5'068.00 pour équiper le centre du village en wifi au moyen de 3 bornes, installation et maintenance comprises.
Economie d'échelle (Les coûts de configuration d'un réseau unique et de maintenance de ce dernier sont divisé par 3 (Morgins, Champéry, Val-d'Illicz).

Couvert des Cros - Adjudication charpente métallique

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Revaz Constructions Métalliques SA à Sion, pour le montant de CHF 48'600.65 TTC.

Commission culturelle

Demande soutien financier "Amicale Accueil FIFO Morgins" : le Conseil municipal accepte exceptionnellement de verser un montant de CHF 5'000.00 pour 2016.

Chablais 2016 - Demande d'organisation d'une étape

Le Conseil municipal accepte la demande du tennis club de Morgins, d'organiser une étape le mercredi 20 avril 2016.

Choix de l'exploitant de la STEP

Le groupe de travail, composé de Mme Evelyne Preitner, M. Jean-Luc Dubosson et Fabrice Donnet-Monay, a procédé à l'ouverture de 26 offres d'emploi le lundi 7 décembre 2015. Le Conseil municipal décide d'engager M. Hilaire Bressoud à ce poste.



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12.10.2015 au 15.02.2016



Couvert des Cros - Adjudication charpente bois

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Morisod SA, pour le montant forfaitaire de CHF 70'000.00.

Système touristique de la Vallée d'Illiez - Refonte du système de taxes touristiques de la Vallée d'Illiez - Création d'une commission intercommunale ad hoc

Le Conseil municipal décide de proposer MM. Charles Clerc et Eric Donnet-Monay, pour représenter la commune de Troistorrents dans cette commission intercommunale.

Chemin des Fontaines - Zone 30 km/heure

Le Conseil municipal accepte le prolongement de cette zone de 30 km/h sur le territoire de notre commune avec la commune de Monthey pour une participation de CHF 6'100.00.

Décret sur le financement des prestations de police cantonale

Le Conseil municipal a pris connaissance de ce nouveau décret du 12 novembre 2015.
Il décide d'informer les sociétés locales que l'intervention de la police cantonale dans le cadre d'une manifestation sera facturée d'un montant forfaitaire horaire de CHF 250.00 par agent, selon l'article 7.

Achat d'une balayeuse polyvalente

Le Conseil municipal accepte l'achat d'une balayeuse polyvalente neuve 2 en 1 (balayeuse + équipement neige), pour remplacer la balayeuse actuelle avec un moteur défectueux depuis décembre 2015.
Prix de cette nouvelle machine : CHF 63'000.00 TTC, après déduction de la reprise de notre balayeuse.

F. Donnet-Monay, Président

S.-B. Donnet, Secrétaire